

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

COMPTES D'ACTIF		31 déc 2006	Rappel 2005	Rappel 2004	COMPTES DE PASSIF		31 déc 2006	Rappel 2005	Rappel 2004
Valeur brute	Valeur amortie				Dotations d'origine (Art 10 Statuts)		1 327 425,42	1 327 425,42	1 327 425,42
Terrains	15 024 243,51	15 024 243,51	14 731 406,46	14 384 056,83	Excédent pour 1/10ème (Art 10 Statuts)		1 667 500,69	1 391 164,45	1 391 164,45
Immeubles	92 653 850,93	56 951 262,11	55 485 943,64	54 203 706,80	FONDS DOTATION STATUTAIRE		2 994 926,11	2 718 589,87	2 718 589,87
Siège Agencements & installations	130 183,95	5 239,10	13 491,02	22 230,98	Dons & Legs : Terrains et immeubles		48 966 677,30	47 661 677,30	46 398 565,28
Siège Mobilier & matériel	103 136,22	3 699,51	8 768,71	16 423,50	Dons & Legs : Valeurs mobilières		2 017 185,57	2 017 185,57	2 017 185,57
Informatique Maisons Retraite	0,00	0,00	783,85	4 967,58	Dons & Legs : Dépôts, créances, participations		1 563 687,28	1 563 687,28	1 563 687,28
Travaux en cours	346 214,96	346 214,96	343 743,13	132 267,62	Subvent.invest.affectées (APICIL / Caluire)		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total	108 257 629,57	35 926 970,38			Apport immobilier (Ste-Marie 01/01/1996)		7 622,60	7 622,60	7 622,60
					Boni de confusion SI St-Denis (2006)		580 750,53		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	[Annexes 1-2-3]	72 330 659,19	70 584 136,81	68 763 653,31	FONDS DOTATION AFFECTEE SANS CONDITION		53 235 923,28	51 350 172,75	50 087 060,73
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (droit bail Ste-Marie)		0,15	0,15	0,15	Dons & Legs : Terrains et immeubles		5 799 583,26	5 799 583,26	5 799 583,26
Titres de participation	[Annexe 4]	4 711,00	473 328,98	483 179,52	Dons & Legs : Participations mobilières		944 316,62	944 316,62	944 316,62
Autres immobilisations financières	[Annexe 4]	53 236,28	54 681,29	44 800,86	FONDS DOTATION AFFECTEE AVEC CONDITIONS		6 743 899,88	6 743 899,88	6 743 899,88
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		57 947,28	528 010,27	527 980,38	REPORT A NOUVEAU		8 979 896,44	6 492 870,25	6 800 927,18
I - ACTIF IMMOBILISE		72 388 606,62	71 112 147,23	69 291 633,84	RESULTAT DE L'EXERCICE		4 673 707,63	2 783 362,43	-308 056,93
STOCKS (Fournitures de bureau)		1 989,23	1 873,45	2 310,51	Subventions d'origine publique (net)		299 302,47	314 805,12	330 307,78
Locataires & occupants	[Annexe 4]	450 430,98	346 220,54	254 507,51	Subventions d'origine privée (net)		6 614 583,07	7 595 912,90	8 025 788,78
Dépréciation sur créances locataires	[Annexe 4]	-244 429,49	-183 447,76	-22 100,94	SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS		6 913 885,54	7 900 718,02	8 356 096,56
Net Locataires et occupants	[Annexe 4]	206 001,49	162 772,78	232 406,57	I - CAPITAUX PROPRES		83 542 238,88	77 969 613,20	74 398 517,29
Régisseurs	[Annexe 4]	16 982,46	214 267,11	201 215,84	Provisions pour travaux			84 695,46	84 695,46
Créances sur immobilisations	[Annexe 4]	1 810 040,37	854 047,40	199 810,00	II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	84 695,46	84 695,46
Créances diverses	[Annexe 4]	1 425 790,58	1 137 799,00	2 672 220,03	Emprunts auprès d'éts financiers		1 676 057,26	2 089 999,90	2 190 018,49
Produits à recevoir	[Annexe 4]	131 118,00	129 416,53	92 812,13	DETTES FINANCIERES		1 676 057,26	2 089 999,90	2 190 018,49
					Cautionnements reçus		91 645,50	79 985,31	97 296,93
CREANCES ET REALISABLE DIVERS		3 589 932,90	2 498 302,82	3 398 464,57	Régies & Locataires - Avoits		52 628,69	5 843,35	7 125,36
Caisse des Dépôts (Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles)		179 368,50	183 595,64	176 589,20	Dettes sociales & assimilées		20 828,04	147 253,00	193 034,24
Caisse des Dépôts (Dotation fonctionnement services Fondation)		2 147 991,69	2 131 118,38	2 089 769,74	Etat - Impôts à payer		1 049 511,46	1 079 141,62	1 108 218,25
Placement trésorerie (affectée ou à affecter)		16 348 622,38	12 340 985,00	8 633 836,54	Dettes sur immobilisations		227 680,44	112 901,70	
Valeurs mobilières de placement (valeur comptable)		18 675 982,57	14 655 699,02	10 900 195,48	Entreprises sur travaux en cours		2 806 617,96	2 663 697,24	1 655 599,69
Dépréciations sur portefeuilles valeurs mobilières		-67 374,50	-216 183,89	-340 183,28	"Fonds de Participations sur Maisons de Retraite"		387 766,40	569 616,55	812 242,21
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT		18 608 608,07	14 439 515,13	10 560 012,20	"Fonds Réserve travaux Maisons Communauté"		1 000 000,00		
DISPONIBILITES	[Annexe 4]	543 742,18	80 717,18	78 011,47	"Fonds Formation lasallienne"		2 479 227,48	1 801 468,35	1 575 709,82
II - ACTIF CIRCULANT		22 744 272,38	17 020 408,58	14 038 798,75	Autres dettes		57 489,47	57 259,29	55 988,08
Charges constatées d'avance					Charges à payer		8 173 395,44	6 585 443,33	5 546 216,48
III - COMPTES REGULARISATION		0,00	0,00	0,00	DETTES D'EXPLOITATION		9 849 452,70	8 675 443,23	7 796 234,97
TOTAL ACTIF (I + II + III)		95 132 879,00	88 132 555,81	83 330 432,59	Loyers et remboursements constatés d'avance		140 185,68	130 084,19	124 286,00
					Loyers d'avance à répartir		1 601 001,74	1 272 719,73	986 698,87
					IV - COMPTES DE REGULARISATION		1 741 187,42	1 402 803,92	1 110 984,87
					TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		95 132 879,00	88 132 555,81	83 330 432,59

COMPTE DE CHARGES	[Annexe]	2006	Rappel 2005	Rappel 2004
60 - ACHATS		1 976,62	1 312,99	1 497,43
EDF-GDF		4 387,00	4 863,34	4 603,60
Fournitures entretien et bureaux		6 363,62	6 176,33	6 101,03
Charges locatives & copropriété	[20]	91 140,40	40 436,22	50 804,17
Entretien immeubles loués	[20]	69 173,36	92 949,58	38 631,21
Entretien agencements & matériels Siège		2 544,49	2 858,87	1 134,26
Maintenance informatique Siège		29 365,59	37 078,17	33 903,57
Assurances immeubles & autres	[20]	476 677,37	463 996,86	425 124,99
Documentations & formations		4 182,64	3 228,21	2 551,05
Documents Cadastre & Hypothèques		238,74	530,73	821,95
61 - SERVICES EXTERIEURS		673 322,59	641 078,64	552 971,20
Honoraires	[20]	180 322,63	117 359,05	61 096,37
Personnel extérieur (entretien locaux siège)				1 390,32
Dons & pourboires divers		125,00	156,34	120,00
Déplacements, missions & réceptions		17 535,85	18 134,12	21 085,29
Réunions du Conseil d'Administration		13 767,25	3 191,00	2 894,62
Frais postaux & téléphoniques		6 767,64	6 969,83	8 050,35
Frais sur titres placement	[20]	12 699,36	31 493,99	2 011,87
Autres frais bancaires	[20]	2 824,24	2 763,12	3 017,46
Cotisations & concours divers		684,59	702,06	669,35
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		234 726,56	180 769,51	100 335,63
Taxe sur salaires		8 942,00	9 577,00	8 874,00
Impôt sociétés 24%		0,00	0,00	0,00
Droits de mutation et d'enregistrement	[20]	50 689,45	79 852,51	4 875,00
Impôts locaux & contributions revenus locatifs	[20]	1 939 617,28	1 781 707,70	1 639 658,27
63 - IMPOTS ET TAXES		1 999 248,73	1 871 137,21	1 653 407,27
Salaires & Congés payés		148 284,95	153 144,13	138 071,73
Charges sociales & Médecine Travail		66 094,51	74 825,33	58 681,99
Personnel par régie Level		9 097,16	6 176,98	6 464,85
64 - CHARGES DE PERSONNEL		223 476,62	234 146,44	203 219,57
Bourses d'études		75 000,00	65 600,00	17 440,00
Participations fonctionnement Centres formation		109 800,00	109 800,00	109 800,00
Allocation Frères Agés et protection sociale		79 965,00	84 312,00	75 097,00
Affectation revenus nets gestion		2 105 000,00	1 321 000,00	1 121 000,00
Affectation produits cessions immobilières				38 250,00
Affectation legs, capitaux-décès & libéralités	[21]	744 790,00	648 118,81	615 044,57
65 - BUDGET STATUTAIRE		585 085,88	1 718 080,79	1 175 212,30
66 - DOTATION AMORT & PROVISIONS	[20]	3 699 640,88	3 946 911,60	3 151 843,87
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		2 909 533,01	2 817 315,90	2 753 140,31
Intérêts prêts immobiliers	[13]	9 746 312,01	9 697 535,63	8 421 017,88
Intérêts comptes créditeurs		104 825,36	133 746,44	135 143,68
Charges nettes vente titres à perte	[20]	16 254,56	19 405,25	240,22
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES		121 079,92	153 462,80	136 269,36
Sur exercice	[22]	26 249,07	1 373 286,02	30 374,08
Sur exercices antérieurs	[22]	103 218,30	31 186,37	7 850,95
Valeur nette comptable immeubles cédés	[20]	1 056 488,38	216 274,59	18 720,33
Valeur nette comptable autres actifs cédés		783,85		
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 186 739,60	1 620 746,98	56 945,36
TOTAL CHARGES (I+II+IV)		11 054 131,53	11 471 745,41	8 614 232,60

COMPTE DE PRODUITS	[Annexe]	2006	Rappel 2005	Rappel 2004
Loyers et redevances d'occupation		2 709 394,53	2 544 578,20	2 432 168,09
Rembt taxes foncières & ordures ménagères		1 698 075,31	1 556 755,06	1 494 232,00
Remboursement charges assurances		450 742,73	440 451,58	405 844,94
Remboursement contributions revenus locatifs		75 618,86	76 572,36	52 898,00
Remboursement autres charges		70 364,22	38 920,46	44 354,67
Remboursements charges annuités emprunts		247 705,07	262 678,40	318 022,32
70 - LOYERS & CHARGES LOCATIVES		5 251 900,72	4 919 956,06	4 747 520,02
Dons déductibles à affecter sur l'exercice suivant		793 728,66	744 790,00	662 033,36
Dons déductibles à affecter sur l'exercice		471,59	319,70	333,00
Legs autorisés à affecter	[21]	344 900,00	288 500,00	899 600,00
Capitaux-décès à affecter	[21]	211 500,00	1 143 369,79	323 749,03
Libéralités à affecter	[21]	34 487,69	188 000,00	
Autres sommes à caractère de libéralités	[21]	159 203,19	38 211,00	37 684,00
75 - PRODUITS STATUTAIRES		1 534 291,13	2 403 190,49	1 923 399,39
76 - REPRISE SUR DEPRECIATIONS ET AMORT		399 631,65	362 283,22	393 279,18
77 - TRANSFERT DE CHARGES	[20]	20 266,68	7 464,31	4 615,68
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		7 206 090,18	7 692 894,08	7 068 814,27
Revenus titres de participation	[4]	2 091,79	1 635,00	1 678,94
Revenus autres immobilisations financières		68,76	16,63	281,12
Revenus obligations		3 797,50	4 033,94	7 050,46
Revenus actions françaises		3 243,41	2 505,47	1 891,93
Revenus actions étrangères		2 182,46	1 970,25	1 734,20
Produits nets sur vente titres à profit	[20]	23 872,28	56 291,88	17 117,10
Revenus sur trésorerie Siège		130 457,66	119 944,39	139 402,24
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERES		165 713,86	186 397,56	169 155,99
Sur exercice	[22]	1 074 298,11	246 332,56	243 282,95
Sur exercices antérieurs	[22]	140 640,02	95 704,70	7 269,96
Produit cession immeubles	[20]	6 753 031,20	5 588 400,40	352 310,00
Produit cession autres actifs				
Quote-part amortie Subventions Investissements	[12]	388 065,79	455 378,54	465 342,50
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		8 356 035,12	6 355 816,20	1 068 205,41
TOTAL PRODUITS (II+IV+VI)		15 727 839,16	14 235 107,84	8 306 175,67
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	+	7 206 090,18	7 692 894,08	7 068 814,27
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-	9 746 312,01	9 697 535,63	8 421 017,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	=	-2 540 221,83	-2 004 641,55	-1 352 203,61
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERES	+	165 713,86	186 397,56	169 155,99
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	-	121 079,92	153 462,80	136 269,36
RESULTAT FINANCIER	=	44 633,94	32 934,76	32 886,63
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	+	8 356 035,12	6 355 816,20	1 068 205,41
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	1 186 739,60	1 620 746,98	56 945,36
RESULTAT EXCEPTIONNEL	=	7 169 295,52	4 735 069,22	1 011 260,05
TOTAL PRODUITS	+	15 727 839,16	14 235 107,84	8 306 175,67
TOTAL CHARGES	-	11 054 131,53	11 471 745,41	8 614 232,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	4 673 707,63	2 763 362,43	-308 056,93

**ANNEXE**

**AU BILAN** de l'exercice clos le 31 Décembre 2006,  
dont le total est de 95.132.879,00 Euros,

**ET AU COMPTE DE RESULTAT** de l'exercice, présenté sous forme de tableau,  
dégageant un excédent de 4.673.707,63 Euros.

**Sommaire de l'Annexe :**

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Présentation des comptes
3. Méthodes générales
4. Changement de méthode d'évaluation
5. Changement de méthode de présentation
6. Tableau des immobilisations (valeurs brutes)
7. Tableau des amortissements
8. Tableau des valeurs mobilières de placement
9. Tableau des dépréciations et provisions
10. Tableau des créances et dettes
11. Créances et produits à recevoir
12. Détail des dettes fiscales
13. Détail des autres dettes et des charges à payer
14. Détail des opérations exceptionnelles de gestion
15. Engagements reçus et donnés hors bilan
16. Informations sur les dons déductibles, legs et libéralités
17. Informations sur la gestion immobilière et l'affectation de ses revenus
18. Synthèse du budget statutaire

**1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice s'est poursuivi normalement, et sont à relever plus particulièrement les faits suivants :

**1.1 Sept opérations de cessions immobilières :**

- donation de l'immeuble sis au Puy-en-Velay (Haute-Loire) 26 avenue d'Ours-Mons au profit de la Congrégation des Sœurs de la Présentation de Marie de Bourg-Saint-Andéol, pour lui permettre de poursuivre son œuvre d'accueil et d'accompagnement d'enfants, d'adolescents et d'adultes polyhandicapés atteints de déficience auditive et/ou de troubles envahissants du développement
- vente de cinq parties d'immeubles dans le cadre de restructurations ou de "dimensionnement" de tènements existants : Caluire (Rhône), Lyon (Rhône) 55 rue Henri-Chevalier, Lempdes (Puy-de-Dôme), Guénange (Moselle), Quimper (Finistère) allée des Myrtilles
- vente de la maison d'accueil sise à Gérardmer (Vosges) devenue sans usage et risquant d'être vandalisée

se traduisant par un produit de cession de 6.753.031,20 € et une plus-value de 6 584 370,91 € (hors la donation qui a une valeur de sortie comptable de 887.828,09 € atténuée par une reprise de subvention d'investissement de 597 630,80 €)

et remployées sur 2006 :

- achat gymnase St-Martin à Clermont-Ferrand (425.000 €)
- travaux sur la Maison de retraite de Caluire (912.428 €), sur la Maison de Communauté de Quimper Likès (342.875 €)
- financement nouveau bâtiment à Lyon rue Henri-Chevalier (1.620.040 €)
- affectation différée : 3.452.545 €)

**1.2 La donation de treize immeubles par l'Association Immobilière Rhône-Alpes-Auvergne, dont 12 à usage d'œuvres scolaires ou sociales, avec un revenu locatif annuel de 18.000 €**

- 1.3 La transmission universelle du patrimoine** de la Société Civile Immobilière de l'Ecole Vieille (propriétaire de l'école-collège Félix-Aunac à Agen) pour 400.000 € et de la Société Immobilière de Saint-Denis (propriétaire du collège-lycée de La Salle à Saint-Denis) pour 1.286.193 €, avec un revenu locatif de 100.000 €, étant précisé que
- la confusion du patrimoine de ces deux sociétés a été compensée par la valeur de leurs parts figurant à l'actif de notre comptabilité,
  - la transmission de la SAI St-Denis a donné lieu à un boni de confusion de 580.750,53 € porté au passif dans le "Fonds de Dotation affectée sans conditions".
- 1.4 L'acquisition de trois immeubles** pour un total de 746.225 €
- à Cavailhon (terrain) et Guidel (ancien garage) avec un financement par une avance sur loyers
  - à Clermont-Ferrand (gymnase) par le produit de la vente du terrain de sports de Lempdes
- 1.5 La réalisation de travaux immobilisés** pour un total de 2.886.833 €
- sur Maisons de Retraite : 1.990.934 € (financés par remplois de legs ou libéralités)
  - sur Maisons de Communauté : 282.998 € (financés par remplois de produits de cessions immobilières)
  - sur immeubles loués : 612.901 € (financés par le emploi d'une cession immobilière : Semur, par les revenus locatifs : Rueil Logements et Paris Assas, par un emprunt : St-Didier-Mont-d'Or)
- 1.6 L'engagement d'opérations de restructurations** d'immobilier scolaire, pour permettre son dimensionnement, son adaptation aux normes, avec le recours à un programmiste pour faire d'abord un inventaire de l'existant (son état, ses limites, ses potentialités), des besoins de l'établissement tant pour son fonctionnement que pour son développement. Cette analyse donne lieu à l'élaboration d'un cahier des charges qui permet ensuite de faire travailler un architecte.
- à Clermont-Ferrand Ecole-collège du Franc-Rosier avec un financement par une avance sur revenus locatifs (84.787 €) et sur produit de vente immobilière (400.000 €)
  - à Montpellier Ecole-collège de La Salle avec un financement par une avance sur revenus locatifs (30.000 €)
- Cette approche a pour objectif de nous aider à prendre des décisions adaptées et gérables ensuite dans le temps. Cependant, elle nécessite des moyens humains et financiers. De ce point de vue, notre Fondation n'a pas à se substituer aux associations gestionnaires d'établissements mais à être un "facilitateur".
- 1.7 La constitution d'un "Fonds de Formation Lasallienne"** (notre Conseil d'Administration du 28 Février 2006) pour un montant de 1.000.000 €, en dons et en revenus de gestion immobilière, dont les revenus annuels sont destinés à contribuer au financement de formations de laïcs aux principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle
- 1.8 L'augmentation des placements pour 4.020.284 €** en valeur comptable due notamment au produit des ventes immobilières réalisées en 2006 et qui ont donné lieu à un encaissement reçu de 4.940.000 € (dont 2.158.000 pour le terrain de Caluire et 1.811.000 pour la propriété de Lyon Chevalier, qui ont été placés respectivement sur les comptes de la Société Générale et d'UNOFI)
- 1.9 La dette financière** a diminué de 413 943 € (avec deux prêts en moins et un nouveau prêt de 90.000 € pour travaux sur l'immeuble locatif de St-Didier-Mont-d'Or)
- 1.10** Il n'y pas eu d'évènements marquants intervenus entre la date de clôture et la clôture des comptes.

## 2. PRÉSENTATION DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.  
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.  
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26 Mars 2007.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes des deux exercices précédents.

### 3. MÉTHODES GÉNÉRALES

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes annuels.

La méthode comptable utilisée n'a pas subi de changement particulier. Le nouveau plan comptable adapté aux Associations et Fondations (Règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 – Arrêté du 08 Avril 1999 – JO du 08 Avril 1999 P. 6647) est utilisé normalement, avec les particularités inhérentes à la forme juridique et à la nature des activités de la Fondation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, leur valeur de donation ou de legs ou à leur coût de construction.

- Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- bâtiments ..... entre 30 et 50 ans
- travaux ..... entre 5 et 10 ans
- agencements, mobiliers et matériels..... entre 3 et 10 ans

- Nouvelles normes comptables

La réglementation comptable rend obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2005, l'application des nouvelles normes pour les actifs (définition, comptabilisation, évaluation, amortissement, dépréciation). Ces modifications sont susceptibles de concerner la Fondation. Toutefois, les immeubles propriété de la Fondation sont pour la plupart grevés d'une charge d'affectation à usage d'œuvres éducatives ou sociales. Ils sont habituellement loués ou mis à disposition avec une prise en charge intégrale des travaux d'entretien par l'occupant.

En conséquence de quoi, aucune modification n'a été apportée au plan d'amortissement des constructions de la Fondation.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Engagements liés à la retraite

A ce jour, la Fondation n'a pas procédé à provision pour indemnités de départ à la retraite, étant observé que les frais de personnel constituent un pourcentage réduit de son budget.

### 4. CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**5. CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (Valeurs brutes)**

Immobilisations	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2006	103 567 358,65	0,15	528 010,27	104 095 369,07
Achats immobiliers	746 225,00			746 225,00
Dons et legs immobiliers	1 305 000,00			1 305 000,00
Transmissions universelles patrimoines	1 686 193,31			1 686 193,31
Constructions réalisées	2 889 305,18			2 889 305,18
Autres	2 403,99		4 710,00	7 113,99
<b>AUGMENTATIONS</b>	<b>6 629 127,48</b>	<b>0,00</b>	<b>4 710,00</b>	<b>6 633 837,48</b>
Cessions immobilières	1 880 958,72			1 880 958,72
Immeubles hors service	57 897,84			57 897,84
Autres			474 772,99	474 772,99
<b>DIMINUTIONS</b>	<b>1 938 856,56</b>	<b>0,00</b>	<b>474 772,99</b>	<b>2 413 629,55</b>
Au 31/12/2006	108 257 629,57	0,15	57 947,28	108 315 577,00

**7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

Amortissements	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2006	32 983 221,84	0	0	32 983 221,84
Amortissements linéaires	2 597 729,02			2 597 729,02
Dotations exceptionnelles				0
Réévaluation				0
Autres	1 227 603,85			1 227 603,85
<b>AUGMENTATIONS</b>	<b>3 825 332,87</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 825 332,87</b>
Ventes	824 470,34			824 470,34
Hors services	57 113,99			57 113,99
<b>DIMINUTIONS</b>	<b>881 584,33</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>881 584,33</b>
Au 31/12/2006	35 926 970,38	0	0	35 926 970,38

**8. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Valeur comptable au 31/12/06	Valeur boursière au 31/12/06	Plus-values latentes	Moins-values latentes
18 675 982,57	19 111 840,66	503 232,59	67 374,50

**9. TABLEAUX DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

Dépréciations	Au 01/01/2006	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2006
Financières	0			0
Locataires	183 447,76	244 429,49	183 447,76	244 429,49
Portefeuilles	216 183,89	67 374,50	216 183,89	67 374,50
<b>TOTAL</b>	<b>399 631,65</b>	<b>311 803,99</b>	<b>399 631,65</b>	<b>311 803,99</b>

Provisions	Au 01/01/2006	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2006
Réglementées	0			0
Risques	0			0
Charges travaux	84 695,46		84 695,46	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>84 695,46</b>	<b>0</b>	<b>84 695,46</b>	<b>0,00</b>

Cumul exercice	Au 01/01/2006	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2006
<b>TOTAL</b>	484 327,11	311 803,99	484 327,11	<b>311 803,99</b>
Exploitation		244 429,49	183 447,76	
Financier		67 374,50	216 183,89	
Exceptionnel				

## 10. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an
<b>Créances actif immobilisé</b>			
Créances sur participations	0		
Prêts	0		
Autres	1 810 040,37	1 810 040,37	
<b>Créances actif circulant</b>			
Locataires	450 430,98	450 430,98	
Régisseurs	16 982,46	16 982,46	
Autres	1 425 790,58	23 445,71	1 402 344,87
Produits à recevoir	131 118,00	131 118,00	
<b>TOTAL</b>	<b>3 834 362,39</b>	<b>2 432 017,52</b>	<b>1 402 344,87</b>

Dettes	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts	1 676 057,26	469 697,77	894 541,48	311 818,01
Dépôts cautionnements	91 645,50		91 645,50	
Locataires et régisseurs	0,00	0,00		
Dettes fiscales et sociales	73 456,73	73 456,73		
Dettes sur immobilisations	1 049 511,46	30 205,85	914 080,41	105 225,20
Travaux en cours	227 680,44	227 680,44		
Fonds participations, travaux et formation	4 194 384,36	4 194 384,36		
Autres dettes	2 479 227,48	2 479 227,48		
Charges à payer	57 489,47	57 489,47		
Loyers d'avance à répartir	1 601 001,74	27 137,59	81 412,77	1 492 451,38
Produits constatés d'avance	140 185,68	140 185,68		
<b>TOTAL</b>	<b>11 590 640,12</b>	<b>7 699 465,37</b>	<b>1 981 680,16</b>	<b>1 909 494,59</b>

## 11. CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Créances à recevoir	Montant
de nature immobilière	1 810 040,37
Ville de Reims (Acte 10/2002)	819 718,36
Acomptes St-Joseph Laxou (CA FDLS 02/2001)	582 623,51
divers	23 448,71
<b>TOTAL</b>	<b>3 235 830,95</b>

Produits à recevoir	Montant
Sur gestion immobilière	130 511,37
Sur divers	606,63
<b>TOTAL</b>	<b>131 118,00</b>

**12. DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Organismes sociaux	23 974,00
Taxes dues sur les rémunérations	1 279,36
Congés payés et Compte Epargne Temps	27 375,33
Autres impôts	20 828,04
<b>TOTAL</b>	<b>73 456,73</b>

**13. DÉTAIL DES AUTRES DETTES ET DES CHARGES À PAYER**

Autres dettes	Montant
Sur immobilisations	1 049 511,46
Sur successions et capitaux-décès	1 940 857,06
Sur divers	538 370,42
<b>TOTAL</b>	<b>3 528 738,94</b>

Charges à payer	Montant
Sur gestion immobilière	41 704,17
Sur divers	15 785,30
<b>TOTAL</b>	<b>57 489,47</b>

**14. DETAIL DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES DE GESTION**

Opérations exceptionnelles	Sur exercice	Sur exer antérieurs	TOTAL
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	26 088,62	103 218,30	129 306,92
Sur Fonctionnement et divers	160,45	0,00	160,45
<b>CHARGES</b>	<b>26 249,07</b>	<b>103 218,30</b>	<b>129 467,37</b>
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	1 016 196,17	139 358,07	1 155 554,24
Sur Fonctionnement et divers	58 101,94	1 281,95	59 383,89
<b>PRODUITS</b>	<b>1 074 298,11</b>	<b>140 640,02</b>	<b>1 214 938,13</b>

**15. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES HORS BILAN**

Engagements reçus	Au 31/12/2006
Apports avec droit de reprise	1 388 040,93
Legs autorisés en cours de liquidation (estimation)	2 562 400,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 950 440,93</b>

Engagements donnés	Au 01/01/2006	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2006
Cautions hypothécaires accordées à des tiers	7 097 096	1 350 000	511 310	7 935 786
Cautions solidaires accordées à des tiers	1 679 729	2 400 000	209 133	3 870 596
Hypothèques sur prêts remboursés par la Fondation	353 040		102 164	250 876
<b>TOTAL</b>	<b>9 129 865</b>	<b>3 750 000</b>	<b>822 607</b>	<b>12 057 258</b>

**16. INFORMATIONS SUR LES DONNS DEDUCTIBLES, LEGS ET LIBERALITES**

- Les dons déductibles

La Fondation de La Salle ne fait pas directement d'appels à la générosité publique, mais est d'accord pour remplir sa mission statutaire en redistribuant des dons collectés au profit d'actions menées localement en



référence à l'objet statutaire de notre Fondation.

Les dons reçus sont traités sur l'année civile et donnent lieu à reçu fiscal. Leur affectation effective intervient au mois de mars de l'année suivante, après que le Conseil d'Administration de la Fondation de La Salle ait décidé de leur affectation lors de sa séance de Février.

Dans certains cas particuliers, une avance sur l'affectation des dons peut intervenir dans la limite des dons reçus. La Fondation de La Salle ne fait aucune retenue sur les dons reçus pour ses frais (se limitant à l'encaissement du don, à l'établissement et l'expédition du reçu fiscal), qui sont couverts par le placement des sommes reçues.

- Les legs

A la réception de l'autorisation administrative, le montant prévisible net de frais du legs est constaté dans un tableau d'engagements reçus hors bilan.

Si le legs comporte des valeurs mobilières ou des immeubles, ceux-ci sont cédés sauf cas particuliers (à la demande du testateur ou empêchement de la cession).

A l'issue de la phase de liquidation, le produit net (la Fondation pratiquant une retenue limitée pour ses frais) des legs est affecté conformément aux dispositions prises par les testateurs et aux arrêtés pris par la Préfecture du Rhône pour autoriser l'acceptation et l'affectation de ces legs.

Le produit net affecté des legs au profit de nos Maisons de retraite peut faire l'objet d'un versement différé, s'il s'avère que celui-ci peut entraîner des dysfonctionnements budgétaires ou d'investissements. A cet effet, depuis 1999, le Conseil d'Administration a constitué un "fonds de participations sur les Maisons de Retraite", prévoyant les versements au fur et à mesure des besoins.

- Les autres libéralités

Le Conseil d'Administration affecte les libéralités (capitales-décès et autres), après retenue limitée pour nos frais, conformément aux vœux des donateurs, en référence à son objet et ses moyens statutaires. Dans certains cas, les sommes ainsi reçues peuvent aussi être portées au "fonds de participations sur les Maisons de Retraite".

- Tableau de synthèse des dons déductibles, legs et libéralités

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons déductibles	Legs autorisés	Autres Libéralités	TOTAL
	Reçu sur l'exercice précédent	744 790,00			744 790,00
	Reçu sur l'exercice	471,59	346 586,26	369 760,48	716 818,33
	Retenues pour frais	0,00	-1 686,26	-3 574,60	-5 260,86
<b>TOTAL À AFFECTER.....</b>		<b>745 261,59</b>	<b>344 900,00</b>	<b>366 185,88</b>	<b>1 456 347,47</b>
	Fonctionnement Maisons de Retraite	484 467,55	116 900,00	207 500,00	808 867,55
	Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	260 322,45	102 000,00	102 045,00	464 367,45
	Investissements sur Maisons Retraite			56 640,88	56 640,88
	Affectations sur BUDGET STATUTAIRE	744 790,00	218 900,00	366 185,88	1 329 875,88
	Investissements sur Maisons Retraite		126 000,00		126 000,00
	Investissements sur Œuvres				0,00
	Affectations sur GESTION PATRIMOINE	0,00	126 000,00	0,00	126 000,00
	Affectations FONCTIONNEMENT Fondation	471,59			471,59
<b>TOTAL AFFECTATIONS.....</b>		<b>745 261,59</b>	<b>344 900,00</b>	<b>366 185,88</b>	<b>1 456 347,47</b>

Pour mémoire : LEGS EN COURS	Nombre legs	Legs net prévisible
Legs autorisés en cours de liquidation au 31/12/2006	26	2 562 400
Legs en cours d'autorisation au 31/12/2006	7	38 000

## 17. INFORMATIONS SUR LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AFFECTATION DE SES REVENUS

- Composition et gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Le patrimoine immobilier constitue le fonds stable de notre Fondation. Il est composé au 31 Décembre 2006, de 178 immeubles, dont 132 loués (sur lesquels 115 sont à usage d'établissements d'enseignement scolaire ou d'œuvres), les autres étant mis à disposition gracieuse conformément à l'objet statutaire de notre Fondation.

En dehors de sept immeubles de rapport (dont 4 pour 51 logements, 2 en bureaux et un commerce) gérés par une régie, la gestion locative des baux et conventions d'occupation gracieuse, soit 352 contrats, est assurée par les services de notre Fondation.

En dehors des immeubles en régies, les charges de travaux et d'entretien sont à la charge des locataires ou

occupants qui par ailleurs remboursent aussi les assurances, les impôts fonciers et la contribution sur les revenus locatifs.

Année	2006	2005	2004	2003	2002
Loyers facturés	2 709 395	2 544 578	2 432 168	2 387 431	2 307 263
Variation	164 817	112 410	44 737	80 168	15 948
avec l'exercice précédent	6,48%	4,62%	1,87%	3,47%	0,70%

- Affectation des revenus de la gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Les revenus nets de la gestion immobilière d'un exercice sont affectés, par le Conseil d'Administration lors de sa 2<sup>ème</sup> séance de l'année suivante, conformément à l'objet statutaire et aux articles 7.2 et 9 du Règlement Intérieur, en respectant la volonté des donateurs ou de leurs ayants droit.

Il est rappelé ici que les frais de gestion ne donnent lieu à aucune retenue et sont en principe couverts par le produit du placement des encaissements jusqu'à leur affectation.

- Tableau de synthèse de l'affectation des revenus de gestion immobilière

EMPLOIS revenus gestion immobilière	Affectés en 2006	Rappel Affectés 2005
Bourses et aides à la formation	75 000,00	65 600,00
Fonctionnement Centres de Formation	109 800,00	109 800,00
Allocations individuelles Frères Agés	29 965,00	34 312,00
Protection sociale Frères Agés	50 000,00	50 000,00
Fonctionnement Maisons de Retraite	1 188 000,00	1 321 000,00
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	917 000,00	
<b>Affectations sur BUDGET STATUTAIRE</b>	<b>2 369 765,00</b>	<b>1 580 712,00</b>
Investissements sur Maisons Retraite	1 657 447,04	
Annuités emprunts Maisons Retraite	156 568,39	158 070,59
Investissements sur Œuvres	1 860 000,00	
Annuités emprunts Œuvres	27 221,85	12 738,60
<b>Affectations sur GESTION PATRIMOINE</b>	<b>3 701 237,28</b>	<b>170 809,19</b>
<b>TOTAL AFFECTATIONS.....</b>	<b>6 071 002,28</b>	<b>1 751 521,19</b>
Reste à affecter		298 000,00
<b>TOTAL REVENUS GESTION IMMOBILIERE</b>	<b>6 071 002,28</b>	<b>2 049 521,19</b>

## 18. SYNTHÈSE DU BUDGET STATUTAIRE

La Fondation de La Salle a été créée à l'instigation des Frères des Écoles Chrétiennes, pour le service de :

- toutes les personnes ayant consacré ou désirant consacrer leur vie à l'enseignement chrétien, en France et dans le Monde, selon les principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes et promu "Patron spécial des Éducateurs" par le Pape Pie XII en 1951,
- toutes les œuvres sociales, éducatives et culturelles inspirées de ces mêmes principes et méthodes.

Le budget consacré à l'objet statutaire de la Fondation se résume comme suit :

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons	Gestion	TOTAL	
		Libéralités	Immobilière		
Formation : bourses et fonctionnement			184 800,00	184 800,00	2,46%
Frères Agés : aides individuelles et sociales			79 965,00	79 965,00	1,06%
Maisons de Retraite : fonctionnement et investis	991 508,43		3 002 015,43	3 993 523,86	53,05%
Œuvres éducatives : fonctionnement et investis	464 367,45		2 804 221,85	3 268 589,30	43,42%
Autres affectations : fonctionnement Fondation	471,59			471,59	0,01%
<b>TOTAL AFFECTATIONS.....</b>	<b>1 456 347,47</b>		<b>6 071 002,28</b>	<b>7 527 349,75</b>	

# CABINET PAUL GENOT AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lyon  
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

FONDATION DE LA SALLE  
55 Rue Henri-Chevalier

69004 LYON

<p><b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b></p>
--

**Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006**

\*\*\*\*\*

- **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
- **COMPTES ANNUELS**
- **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

50, rue Fénelon – 42100 Saint Etienne – Tél. 04 77 32 41 40 – Fax 04 77 32 77 16  
E-mail :PAULGENOTAUDIT@wanadoo.fr

Membre d'une Association Agréée; le règlement des honoraires par chèque est accepté.  
SARL AU CAPITAL DE 8000 € - RCS SAINT ETIENNE B 429 628 639

# RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes Annuels - Exercice clos le **31 Décembre 2006**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2006**, sur :

- \* le contrôle des comptes annuels de la **Fondation de la Salle**, 55 rue Henri-Chevalier – 69004 LYON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- \* la justification de nos appréciations,
- \* les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

## **II – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

- les comptes de trésorerie, les comptes de placements et les opérations liées à ces comptes;
- les comptes d'immobilisation et les opérations liées ainsi que les informations fournies dans l'annexe comptable les concernant.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres du Conseil sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint Etienne,  
Le 25 Mai 2007  
Le Commissaire aux Comptes  
Cabinet PAUL GENOT AUDIT  
P. GENOT

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

COMPTES D'ACTIF		COMPTES DE PASSIF	
		31 déc 2006	Rappel 2005
	Valeur brute		Rappel 2004
	Valeur amortie		
Terrains	15 024 243,51	14 731 406,46	14 384 056,83
Immeubles	92 653 850,93	55 485 943,64	54 203 706,80
Siège Agencements & installations	130 183,95	5 239,10	22 230,98
Siège Mobilier & matériel	103 136,22	3 699,51	16 423,50
Informatique Maisons Retraite	0,00	783,85	4 967,58
Travaux en cours	346 214,96	343 743,13	132 267,62
Total	108 257 629,57	70 584 136,81	68 763 653,31
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (droit bail Ste-Marie)			
	Titres de participation	0,15	0,15
	Autres immobilisations financières	4 711,00	483 179,52
		53 236,28	44 830,75
		57 947,28	527 980,38
		72 388 606,62	69 291 633,84
I - ACTIF IMMOBILISE			
STOCKS (Fournitures de bureau)			
	Locataires & occupants	1 989,23	1 873,45
		450 430,98	346 220,54
		-244 429,49	-183 447,76
	Net Locataires et occupants	206 001,49	162 772,78
	Régisseurs	16 982,46	214 267,11
	Créances sur immobilisations	1 810 040,37	854 047,40
	Créances diverses	1 425 790,58	1 137 799,00
	Produits à recevoir	131 118,00	129 416,53
		3 589 932,90	2 498 302,82
CREANCES ET REALISABLE DIVERS			
	Caisse des Dépôts (Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles)	179 368,50	176 589,20
	Caisse des Dépôts (Dotation fonctionnement services Fondation)	2 147 991,69	2 138 124,82
	Placement trésorerie (affectée ou à affecter)	16 348 622,38	12 340 985,00
	Valeurs mobilières de placement (valeur comptable)	18 675 982,57	14 655 699,02
	Dépréciations sur portefeuilles valeurs mobilières	-67 374,50	-216 183,89
		18 608 608,07	14 439 515,13
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (valeur nette)			
DISPONIBILITES			
		543 742,18	80 717,16
II - ACTIF CIRCULANT			
Charges constatées d'avance			
		0,00	0,00
III - COMPTES REGULARISATION			
TOTAL ACTIF (I + II + III)			
		95 132 879,00	88 132 555,81
TOTAL ACTIF (I + II + III)			
83 330 432,59			
31 déc 2006			
Rappel 2005			
Rappel 2004			
Dotation d'origine (Art 10 Statuts)			
Excédent pour 1/10ème (Art 10 Statuts)			
FONDS DOTATION STATUTAIRE			
	Dons & Legs : Terrains et immeubles	48 966 677,30	47 661 677,30
	Dons & Legs : Valeurs mobilières	2 017 185,57	2 017 185,57
	Dons & Legs : Dépôts, créances, participations	1 563 687,28	1 563 687,28
	Subvent invest affectées (APICIL / Caluire)	100 000,00	100 000,00
	Apport immobilier (Ste-Marie 01/01/1996)	7 622,60	7 622,60
	Boni de confusion SI St-Denis (2006)	580 750,53	
	FONDS DOTATION AFFECTEE SANS CONDITION	53 235 923,28	51 350 172,75
	Dons & Legs : Terrains et immeubles	5 799 583,26	5 799 583,26
	Dons & Legs : Participations mobilières	944 316,62	944 316,62
	FONDS DOTATION AFFECTEE AVEC CONDITIONS	6 743 899,88	6 743 899,88
	REPORT A NOUVEAU	8 979 896,44	6 492 870,25
	RESULTAT DE L'EXERCICE	4 673 707,63	2 763 362,43
	Subventions d'origine publique (net)	299 302,47	314 805,12
	Subventions d'origine privée (net)	6 614 593,07	7 585 912,90
	SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	6 913 895,54	7 900 718,02
	I - CAPITAUX PROPRES	83 542 238,88	77 969 613,20
	Provisions pour travaux	84 695,46	84 695,46
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
	Emprunts auprès d'éts financiers	1 676 057,26	2 089 999,90
	DETTES FINANCIERES	1 676 057,26	2 089 999,90
	Cautonnements reçus	91 645,50	79 985,31
	Régies & Locataires - Avoirs	5 843,35	7 125,36
	Dettes sociales & assimilées	52 628,69	48 276,92
	Etat - Impôts à payer	20 828,04	147 253,00
	Dettes sur immobilisations	1 049 511,46	1 079 141,62
	Entreprises sur travaux en cours	227 680,44	112 901,70
	"Fonds de Participations sur Maisons de Retraite"	2 806 617,96	2 683 697,24
	"Fonds Réserve travaux Maisons Communaut"	387 766,40	569 616,55
	Autres dettes	1 000 000,00	1 801 468,35
	Charges à payer	57 489,47	57 259,29
	DETTES D'EXPLOITATION	8 173 395,44	6 585 443,33
III - DETTES FINANCIERES ET D'EXPLOITATION			
	Loyers et remboursements constatés d'avance	140 185,68	130 084,19
	Loyers d'avance à répartir	1 601 001,74	1 272 719,73
IV - COMPTES DE REGULARISATION			
	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	95 132 879,00	88 132 555,81
			83 330 432,59



**ANNEXE**

**AU BILAN** de l'exercice clos le 31 Décembre 2006,  
dont le total est de 95.132.879,00 Euros,

**ET AU COMPTE DE RESULTAT** de l'exercice, présenté sous forme de tableau,  
dégageant un excédent de 4.673.707,63 Euros.

**Sommaire de l'Annexe :**

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Présentation des comptes
3. Méthodes générales
4. Changement de méthode d'évaluation
5. Changement de méthode de présentation
6. Tableau des immobilisations (valeurs brutes)
7. Tableau des amortissements
8. Tableau des valeurs mobilières de placement
9. Tableau des dépréciations et provisions
10. Tableau des créances et dettes
11. Créances et produits à recevoir
12. Détail des dettes fiscales
13. Détail des autres dettes et des charges à payer
14. Détail des opérations exceptionnelles de gestion
15. Engagements reçus et donnés hors bilan
16. Informations sur les dons déductibles, legs et libéralités
17. Informations sur la gestion immobilière et l'affectation de ses revenus
18. Synthèse du budget statutaire

**1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice s'est poursuivi normalement, et sont à relever plus particulièrement les faits suivants :

**1.1 Sept opérations de cessions immobilières :**

- donation de l'immeuble sis au Puy-en-Velay (Haute-Loire) 26 avenue d'Ours-Mons au profit de la Congrégation des Sœurs de la Présentation de Marie de Bourg-Saint-Andéol, pour lui permettre de poursuivre son œuvre d'accueil et d'accompagnement d'enfants, d'adolescents et d'adultes polyhandicapés atteints de déficience auditive et/ou de troubles envahissants du développement
- vente de cinq parties d'immeubles dans le cadre de restructurations ou de "dimensionnement" de tènements existants : Caluire (Rhône), Lyon (Rhône) 55 rue Henri-Chevalier, Lempdes (Puy-de-Dôme), Guénange (Moselle), Quimper (Finistère) allée des Myrtilles
- vente de la maison d'accueil sise à Gérardmer (Vosges) devenue sans usage et risquant d'être vandalisée

se traduisant par un produit de cession de 6.753.031,20 € et une plus-value de 6 584 370,91 € (hors la donation qui a une valeur de sortie comptable de 887.828,09 € atténuée par une reprise de subvention d'investissement de 597 630,80 €)

**et remployées sur 2006 :**

- achat gymnase St-Martin à Clermont-Ferrand (425.000 €)
- travaux sur la Maison de retraite de Caluire (912.428 €), sur la Maison de Communauté de Quimper Likès (342.875 €)
- financement nouveau bâtiment à Lyon rue Henri-Chevalier (1.620.040 €)
- affectation différée : 3.452.545 €)

**1.2 La donation de treize immeubles par l'Association Immobilière Rhône-Alpes-Auvergne, dont 12 à usage d'œuvres scolaires ou sociales, avec un revenu locatif annuel de 18.000 €**



- 1.3 La transmission universelle du patrimoine** de la Société Civile Immobilière de l'Ecole Vieille (propriétaire de l'école-collège Félix-Aunac à Agen) pour 400.000 € et de la Société Immobilière de Saint-Denis (propriétaire du collège-lycée de La Salle à Saint-Denis) pour 1.286.193 €, avec un revenu locatif de 100.000 €, étant précisé que
- la confusion du patrimoine de ces deux sociétés a été compensée par la valeur de leurs parts figurant à l'actif de notre comptabilité,
  - la transmission de la SAI St-Denis a donné lieu à un boni de confusion de 580.750,53 € porté au passif dans le "Fonds de Dotation affectée sans conditions".
- 1.4 L'acquisition de trois immeubles** pour un total de 746.225 €
- à Cavaillon (terrain) et Guidel (ancien garage) avec un financement par une avance sur loyers
  - à Clermont-Ferrand (gymnase) par le produit de la vente du terrain de sports de Lempdes
- 1.5 La réalisation de travaux immobilisés** pour un total de 2.886.833 €
- sur Maisons de Retraite : 1.990.934 € (financés par emplois de legs ou libéralités)
  - sur Maisons de Communauté : 282.998 € (financés par emplois de produits de cessions immobilières)
  - sur immeubles loués : 612.901 € (financés par le emploi d'une cession immobilière : Semur, par les revenus locatifs : Rueil Logements et Paris Assas, par un emprunt : St-Didier-Mont-d'Or)
- 1.6 L'engagement d'opérations de restructurations** d'immobilier scolaire, pour permettre son dimensionnement, son adaptation aux normes, avec le recours à un programmiste pour faire d'abord un inventaire de l'existant (son état, ses limites, ses potentialités), des besoins de l'établissement tant pour son fonctionnement que pour son développement. Cette analyse donne lieu à l'élaboration d'un cahier des charges qui permet ensuite de faire travailler un architecte.
- à Clermont-Ferrand Ecole-collège du Franc-Rosier avec un financement par une avance sur revenus locatifs (84.787 €) et sur produit de vente immobilière (400.000 €)
  - à Montpellier Ecole-collège de La Salle avec un financement par une avance sur revenus locatifs (30.000 €)
- Cette approche a pour objectif de nous aider à prendre des décisions adaptées et gérables ensuite dans le temps. Cependant, elle nécessite des moyens humains et financiers. De ce point de vue, notre Fondation n'a pas à se substituer aux associations gestionnaires d'établissements mais à être un "facilitateur".
- 1.7 La constitution d'un "Fonds de Formation Lasallienne"** (notre Conseil d'Administration du 28 Février 2006) pour un montant de 1.000.000 €, en dons et en revenus de gestion immobilière, dont les revenus annuels sont destinés à contribuer au financement de formations de laïcs aux principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle
- 1.8 L'augmentation des placements pour 4.020.284 €** en valeur comptable due notamment au produit des ventes immobilières réalisées en 2006 et qui ont donné lieu à un encaissement reçu de 4.940.000 € (dont 2.158.000 pour le terrain de Caluire et 1.811.000 pour la propriété de Lyon Chevalier, qui ont été placés respectivement sur les comptes de la Société Générale et d'UNOFI)
- 1.9 La dette financière** a diminué de 413 943 € (avec deux prêts en moins et un nouveau prêt de 90.000 € pour travaux sur l'immeuble locatif de St-Didier-Mont-d'Or)
- 1.10** Il n'y pas eu d'évènements marquants intervenus entre la date de clôture et la clôture des comptes.

## 2. PRÉSENTATION DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.  
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.  
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26 Mars 2007.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes des deux exercices précédents.

### 3. MÉTHODES GÉNÉRALES

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes annuels.

La méthode comptable utilisée n'a pas subi de changement particulier. Le nouveau plan comptable adapté aux Associations et Fondations (Règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 – Arrêté du 08 Avril 1999 – JO du 08 Avril 1999 P. 6647) est utilisé normalement, avec les particularités inhérentes à la forme juridique et à la nature des activités de la Fondation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, leur valeur de donation ou de legs ou à leur coût de construction.

- Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- bâtiments ..... entre 30 et 50 ans
- travaux ..... entre 5 et 10 ans
- agencements, mobiliers et matériels ..... entre 3 et 10 ans

- Nouvelles normes comptables

La réglementation comptable rend obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2005, l'application des nouvelles normes pour les actifs (définition, comptabilisation, évaluation, amortissement, dépréciation). Ces modifications sont susceptibles de concerner la Fondation. Toutefois, les immeubles propriété de la Fondation sont pour la plupart grevés d'une charge d'affectation à usage d'œuvres éducatives ou sociales. Ils sont habituellement loués ou mis à disposition avec une prise en charge intégrale des travaux d'entretien par l'occupant.

En conséquence de quoi, aucune modification n'a été apportée au plan d'amortissement des constructions de la Fondation.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Engagements liés à la retraite

A ce jour, la Fondation n'a pas procédé à provision pour indemnités de départ à la retraite, étant observé que les frais de personnel constituent un pourcentage réduit de son budget.

### 4. CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**5. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (Valeurs brutes)**

Immobilisations	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2006	103 567 358,65	0,15	528 010,27	104 095 369,07
Achats immobiliers	746 225,00			746 225,00
Dons et legs immobiliers	1 305 000,00			1 305 000,00
Transmissions universelles patrimoines	1 686 193,31			1 686 193,31
Constructions réalisées	2 889 305,18			2 889 305,18
Autres	2 403,99		4 710,00	7 113,99
<b>AUGMENTATIONS</b>	<b>6 629 127,48</b>	<b>0,00</b>	<b>4 710,00</b>	<b>6 633 837,48</b>
Cessions immobilières	1 880 958,72			1 880 958,72
Immeubles hors service	57 897,84			57 897,84
Autres			474 772,99	474 772,99
<b>DIMINUTIONS</b>	<b>1 938 856,56</b>	<b>0,00</b>	<b>474 772,99</b>	<b>2 413 629,55</b>
Au 31/12/2006	108 257 629,57	0,15	57 947,28	108 315 577,00

**7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

Amortissements	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2006	32 983 221,84	0	0	32 983 221,84
Amortissements linéaires	2 597 729,02			2 597 729,02
Dotations exceptionnelles				0
Réévaluation				0
Autres	1 227 603,85			1 227 603,85
<b>AUGMENTATIONS</b>	<b>3 825 332,87</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 825 332,87</b>
Ventes	824 470,34			824 470,34
Hors services	57 113,99			57 113,99
<b>DIMINUTIONS</b>	<b>881 584,33</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>881 584,33</b>
Au 31/12/2006	35 926 970,38	0	0	35 926 970,38

**8. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Valeur comptable au 31/12/06	Valeur boursière au 31/12/06	Plus-values latentes	Moins-values latentes
18 675 982,57	19 111 840,66	503 232,59	67 374,50

**9. TABLEAUX DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

Dépréciations	Au 01/01/2006	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2006
Financières	0			0
Locataires	183 447,76	244 429,49	183 447,76	244 429,49
Portefeuilles	216 183,89	67 374,50	216 183,89	67 374,50
<b>TOTAL</b>	<b>399 631,65</b>	<b>311 803,99</b>	<b>399 631,65</b>	<b>311 803,99</b>

Provisions	Au 01/01/2006	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2006
Réglementées	0			0
Risques	0			0
Charges travaux	84 695,46		84 695,46	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>84 695,46</b>	<b>0</b>	<b>84 695,46</b>	<b>0,00</b>

Cumul exercice	Au 01/01/2006	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2006
<b>TOTAL</b>	484 327,11	311 803,99	484 327,11	<b>311 803,99</b>
Exploitation		244 429,49	183 447,76	
Financier		67 374,50	216 183,89	
Exceptionnel				

## 10. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an
<b>Créances actif immobilisé</b>			
Créances sur participations	0		
Prêts	0		
Autres	1 810 040,37	1 810 040,37	
<b>Créances actif circulant</b>			
Locataires	450 430,98	450 430,98	
Régisseurs	16 982,46	16 982,46	
Autres	1 425 790,58	23 445,71	1 402 344,87
Produits à recevoir	131 118,00	131 118,00	
<b>TOTAL</b>	<b>3 834 362,39</b>	<b>2 432 017,52</b>	<b>1 402 344,87</b>

Dettes	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts	1 676 057,26	469 697,77	894 541,48	311 818,01
Dépôts cautionnements	91 645,50		91 645,50	
Locataires et régisseurs	0,00	0,00		
Dettes fiscales et sociales	73 456,73	73 456,73		
Dettes sur immobilisations	1 049 511,46	30 205,85	914 080,41	105 225,20
Travaux en cours	227 680,44	227 680,44		
Fonds participations, travaux et formation	4 194 384,36	4 194 384,36		
Autres dettes	2 479 227,48	2 479 227,48		
Charges à payer	57 489,47	57 489,47		
Loyers d'avance à répartir	1 601 001,74	27 137,59	81 412,77	1 492 451,38
Produits constatés d'avance	140 185,68	140 185,68		
<b>TOTAL</b>	<b>11 590 640,12</b>	<b>7 699 465,37</b>	<b>1 981 680,16</b>	<b>1 909 494,59</b>

## 11. CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Créances à recevoir	Montant
de nature immobilière	1 810 040,37
Ville de Reims (Acte 10/2002)	819 718,36
Acomptes St-Joseph Laxou (CA FDLS 02/2001)	582 623,51
divers	23 448,71
<b>TOTAL</b>	<b>3 235 830,95</b>

Produits à recevoir	Montant
Sur gestion immobilière	130 511,37
Sur divers	606,63
<b>TOTAL</b>	<b>131 118,00</b>

**12. DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Organismes sociaux	23 974,00
Taxes dues sur les rémunérations	1 279,36
Congés payés et Compte Epargne Temps	27 375,33
Autres impôts	20 828,04
<b>TOTAL</b>	<b>73 456,73</b>

**13. DÉTAIL DES AUTRES DETTES ET DES CHARGES À PAYER**

Autres dettes	Montant
Sur immobilisations	1 049 511,46
Sur successions et capitaux-décès	1 940 857,06
Sur divers	538 370,42
<b>TOTAL</b>	<b>3 528 738,94</b>

Charges à payer	Montant
Sur gestion immobilière	41 704,17
Sur divers	15 785,30
<b>TOTAL</b>	<b>57 489,47</b>

**14. DETAIL DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES DE GESTION**

Opérations exceptionnelles	Sur exercice	Sur exer antérieurs	TOTAL
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	26 088,62	103 218,30	129 306,92
Sur Fonctionnement et divers	160,45	0,00	160,45
<b>CHARGES</b>	<b>26 249,07</b>	<b>103 218,30</b>	<b>129 467,37</b>
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	1 016 196,17	139 358,07	1 155 554,24
Sur Fonctionnement et divers	58 101,94	1 281,95	59 383,89
<b>PRODUITS</b>	<b>1 074 298,11</b>	<b>140 640,02</b>	<b>1 214 938,13</b>

**15. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES HORS BILAN**

Engagements reçus	Au 31/12/2006
Apports avec droit de reprise	1 388 040,93
Legs autorisés en cours de liquidation (estimation)	2 562 400,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 950 440,93</b>

Engagements donnés	Au 01/0/2006	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2006
Cautions hypothécaires accordées à des tiers	7 097 096	1 350 000	511 310	7 935 786
Cautions solidaires accordées à des tiers	1 679 729	2 400 000	209 133	3 870 596
Hypothèques sur prêts remboursés par la Fondation	353 040		102 164	250 876
<b>TOTAL</b>	<b>9 129 865</b>	<b>3 750 000</b>	<b>822 607</b>	<b>12 057 258</b>

**16. INFORMATIONS SUR LES DONNS DEDUCTIBLES, LEGS ET LIBERALITES**

- Les dons déductibles

La Fondation de La Salle ne fait pas directement d'appels à la générosité publique, mais est d'accord pour remplir sa mission statutaire en redistribuant des dons collectés au profit d'actions menées localement en

référence à l'objet statutaire de notre Fondation.

Les dons reçus sont traités sur l'année civile et donnent lieu à reçu fiscal. Leur affectation effective intervient au mois de mars de l'année suivante, après que le Conseil d'Administration de la Fondation de La Salle ait décidé de leur affectation lors de sa séance de Février.

Dans certains cas particuliers, une avance sur l'affectation des dons peut intervenir dans la limite des dons reçus.

La Fondation de La Salle ne fait aucune retenue sur les dons reçus pour ses frais (se limitant à l'encaissement du don, à l'établissement et l'expédition du reçu fiscal), qui sont couverts par le placement des sommes reçues.

- Les legs

A la réception de l'autorisation administrative, le montant prévisible net de frais du legs est constaté dans un tableau d'engagements reçus hors bilan.

Si le legs comporte des valeurs mobilières ou des immeubles, ceux-ci sont cédés sauf cas particuliers (à la demande du testateur ou empêchement de la cession).

A l'issue de la phase de liquidation, le produit net (la Fondation pratiquant une retenue limitée pour ses frais) des legs est affecté conformément aux dispositions prises par les testateurs et aux arrêtés pris par la Préfecture du Rhône pour autoriser l'acceptation et l'affectation de ces legs.

Le produit net affecté des legs au profit de nos Maisons de retraite peut faire l'objet d'un versement différé, s'il s'avère que celui-ci peut entraîner des dysfonctionnements budgétaires ou d'investissements. A cet effet, depuis 1999, le Conseil d'Administration a constitué un "fonds de participations sur les Maisons de Retraite", prévoyant les versements au fur et à mesure des besoins.

- Les autres libéralités

Le Conseil d'Administration affecte les libéralités (capitiaux-décès et autres), après retenue limitée pour nos frais, conformément aux vœux des donateurs, en référence à son objet et ses moyens statutaires. Dans certains cas, les sommes ainsi reçues peuvent aussi être portées au "fonds de participations sur les Maisons de Retraite".

- Tableau de synthèse des dons déductibles, legs et libéralités

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons déductibles	Legs autorisés	Autres Libéralités	TOTAL
	Reçu sur l'exercice précédent	744 790,00			744 790,00
	Reçu sur l'exercice	471,59	346 586,26	369 760,48	716 818,33
	Retenues pour frais	0,00	-1 686,26	-3 574,60	-5 260,86
<b>TOTAL À AFFECTER</b> .....		<b>745 261,59</b>	<b>344 900,00</b>	<b>366 185,88</b>	<b>1 456 347,47</b>
Fonctionnement Maisons de Retraite		484 467,55	116 900,00	207 500,00	808 867,55
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives		260 322,45	102 000,00	102 045,00	464 367,45
Investissements sur Maisons Retraite				56 640,88	56 640,88
Affectations sur BUDGET STATUTAIRE		744 790,00	218 900,00	366 185,88	1 329 875,88
Investissements sur Maisons Retraite			126 000,00		126 000,00
Investissements sur Œuvres					0,00
Affectations sur GESTION PATRIMOINE		0,00	126 000,00	0,00	126 000,00
Affectations FONCTIONNEMENT Fondation		471,59			471,59
<b>TOTAL AFFECTATIONS</b> .....		<b>745 261,59</b>	<b>344 900,00</b>	<b>366 185,88</b>	<b>1 456 347,47</b>

Pour mémoire : LEGS EN COURS	Nombre legs	Legs net prévisible
Legs autorisés en cours de liquidation au 31/12/2006	26	2 562 400
Legs en cours d'autorisation au 31/12/2006	7	38 000

## 17. INFORMATIONS SUR LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AFFECTATION DE SES REVENUS

- Composition et gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Le patrimoine immobilier constitue le fonds stable de notre Fondation. Il est composé au 31 Décembre 2006, de 178 immeubles, dont 132 loués (sur lesquels 115 sont à usage d'établissements d'enseignement scolaire ou d'œuvres), les autres étant mis à disposition gracieuse conformément à l'objet statutaire de notre Fondation.

En dehors de sept immeubles de rapport (dont 4 pour 51 logements, 2 en bureaux et un commerce) gérés par une régie, la gestion locative des baux et conventions d'occupation gracieuse, soit 352 contrats, est assurée par les services de notre Fondation.

En dehors des immeubles en régies, les charges de travaux et d'entretien sont à la charge des locataires ou

occupants qui par ailleurs remboursent aussi les assurances, les impôts fonciers et la contribution sur les revenus locatifs.

Tableau d'évolution des loyers facturés					
Année	2006	2005	2004	2003	2002
Loyers facturés	2 709 395	2 544 578	2 432 168	2 387 431	2 307 263
Variation	164 817	112 410	44 737	80 168	15 948
avec l'exercice précédent	6,48%	4,62%	1,87%	3,47%	0,70%

- Affectation des revenus de la gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Les revenus nets de la gestion immobilière d'un exercice sont affectés, par le Conseil d'Administration lors de sa 2<sup>ème</sup> séance de l'année suivante, conformément à l'objet statutaire et aux articles 7.2 et 9 du Règlement Intérieur, en respectant la volonté des donateurs ou de leurs ayants droit.

Il est rappelé ici que les frais de gestion ne donnent lieu à aucune retenue et sont en principe couverts par le produit du placement des encaissements jusqu'à leur affectation.

- Tableau de synthèse de l'affectation des revenus de gestion immobilière

EMPLOIS revenus gestion immobilière	Affectés en 2006	Rappel Affectés 2005
Bourses et aides à la formation	75 000,00	65 600,00
Fonctionnement Centres de Formation	109 800,00	109 800,00
Allocations individuelles Frères Agés	29 965,00	34 312,00
Protection sociale Frères Agés	50 000,00	50 000,00
Fonctionnement Maisons de Retraite	1 188 000,00	1 321 000,00
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	917 000,00	
<b>Affectations sur BUDGET STATUTAIRE</b>	<b>2 369 765,00</b>	<b>1 580 712,00</b>
Investissements sur Maisons Retraite	1 657 447,04	
Annuités emprunts Maisons Retraite	156 568,39	158 070,59
Investissements sur Œuvres	1 860 000,00	
Annuités emprunts Œuvres	27 221,85	12 738,60
<b>Affectations sur GESTION PATRIMOINE</b>	<b>3 701 237,28</b>	<b>170 809,19</b>
<b>TOTAL AFFECTATIONS .....</b>	<b>6 071 002,28</b>	<b>1 751 521,19</b>
Reste à affecter		298 000,00
<b>TOTAL REVENUS GESTION IMMOBILIERE</b>	<b>6 071 002,28</b>	<b>2 049 521,19</b>

## 18. SYNTHÈSE DU BUDGET STATUTAIRE

La Fondation de La Salle a été créée à l'instigation des Frères des Écoles Chrétiennes, pour le service de :

- toutes les personnes ayant consacré ou désirant consacrer leur vie à l'enseignement chrétien, en France et dans le Monde, selon les principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes et promu "Patron spécial des Éducateurs" par le Pape Pie XII en 1951,
- toutes les œuvres sociales, éducatives et culturelles inspirées de ces mêmes principes et méthodes.

Le budget consacré à l'objet statutaire de la Fondation se résume comme suit :

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►		TOTAL	
	Dons Libéralités	Gestion Immobilière		
Formation : bourses et fonctionnement		184 800,00	184 800,00	2,46%
Frères Agés : aides individuelles et sociales		79 965,00	79 965,00	1,06%
Maisons de Retraite : fonctionnement et investis	991 508,43	3 002 015,43	3 993 523,86	53,05%
Œuvres éducatives : fonctionnement et investis	464 367,45	2 804 221,85	3 268 589,30	43,42%
Autres affectations : fonctionnement Fondation	471,59		471,59	0,01%
<b>TOTAL AFFECTATIONS .....</b>	<b>1 456 347,47</b>	<b>6 071 002,28</b>	<b>7 527 349,75</b>	

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 Décembre 2006

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2006, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Saint Etienne,  
Le 25 Mai 2007

Le Commissaire aux Comptes  
Cabinet PAUL GENOT AUDIT  
P. GENOT